

FORMATION CONDUITE ET ENTRETIEN DES MACHINES E.T.T. – NIVEAU STANDARD

N° AGREMENT FORMATION CONTINUE : 532 903 206 29
Formation référencé DATADOCK

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Les participants feront l'expérience d'une pédagogie adaptée aux machines du site et dont l'efficacité est reconnue en termes de conduite des machines ETT.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître et savoir appliquer les préconisations d'entretien et d'exploitation ETT
- Maitriser le principe de fonctionnement et les réglages utilisateurs des machines ETT
- Naviguer sur l'automate et connaître les principaux menus de régulation.

PUBLIC VISE

- Responsable d'exploitation d'un site
- Technicien de maintenance

PREREQUIS

- Le stagiaire connaît les principes de base de fonctionnement d'une pompe à chaleur

DEROULEMENT

La formation débute à 9h30 et se termine vers 16h.

Nous réservons un temps de réflexion à nos stagiaires concernant les remarques sur l'installation et le fonctionnement des machines.

Durée d'une formation : **5 heures**

Nota : Une session est limitée à 4 participants.

TARIF DE LA FORMATION

Le Tarif de la formation proposée est de **980,00 € HT** pour l'ensemble des participants.

Comprenant :

- Le déplacement d'un metteur point
- La fourniture d'1 clé USB par participant comprenant : analyse fonctionnelle, schémas électriques, notice d'entretien et d'exploitation, manuel de formation

PLANNING

A DEFINIR

LIEU D'EXECUTION DE LA FORMATION

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Séance de formation auprès des machines
- Notice d'entretien remis aux stagiaires
- Mise en situation sur la machine

CONVENTION

Si cette proposition retient votre attention, nous vous demanderons de nous faire part de la date d'intervention retenue, ainsi que les noms et prénoms des personnes concernées par cette formation, afin de vous adresser la Convention de Formation en double exemplaire.

PROGRAMME FORMATION CONDUITE ET ENTRETIEN DES MACHINES E.T.T.

1 - GENERALITES

2 – PRESENTATION DU FONCTIONNEMENT DU CIRCUIT FRIGORIFIQUE

- Schéma frigo

3 - PRESENTATION DE LA FONCTION DE LA MACHINE

4 - PRESENTATION DES ORGANES PRINCIPAUX DE LA MACHINE

5 - PRESENTATION DE L'AUTOMATE

- Composition
- Prise en main

6 - PRESENTATION DE LA REGULATION

- Principe de fonctionnement
- Diagramme de régulation

7 - PRESENTATION DES ORGANES DE SECURITE

8 - ENTRETIEN ET ASSISTANCE DEPANNAGE

- Périodicité d'entretien
- Recommandations particulières

9 – MANIPULATION

CONDITIONS GENERALES DE VENTE - FORMATION

INSCRIPTION

L'inscription est à effectuer auprès du Service Formation d'ETT par mail à ett.services@ett.fr ou par téléphone 02.98.48.02.22.

Il vous sera demandé les noms et prénoms des participants, la date souhaitée de stage et les coordonnées complètes de l'entreprise. Il vous sera alors adressé :

- Une convention de formation professionnelle en deux exemplaires dont un est à nous retourner dûment rempli.
 - Un courrier de convocation
- L'inscription est définitivement confirmée à réception par ETT de la convention signée par le client.

A l'issue de la formation seront adressées :

- Une attestation de participation, remise à chaque participant lors du stage
- Une facture

ORGANISMES COLLECTEURS

En cas de paiement par un organisme collecteur, il appartient au bénéficiaire :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement à ETT avant le début du stage ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Si l'OPCA ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.

Si ETT n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCA au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.

En cas de non-paiement par l'OPCA des frais de formation, éventuellement majorés de pénalités de retard, pour quel que motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant

TARIFS

Les tarifs des stages sont communiqués hors taxes et doivent être majorés du montant de la TVA au taux en vigueur.

Ils comprennent les frais pédagogiques, les supports remis aux stagiaires.

Les frais d'hébergement et de restauration ne sont pas compris dans les prix des stages.

REPORT DE SESSION

ETT se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler un stage de formation en raison d'un nombre insuffisant de participants ou pour tout cas de force majeure

ANNULATION

Toute annulation par le participant doit être confirmée par un écrit (fax, e-mail, courrier) : un accusé de réception sera adressé par retour au responsable de formation.

Une annulation ou un report de formation peut être effectué sans frais si l'information parvient à ETT par écrit au plus tard 10 jours ouvrés avant la date de démarrage de la formation.

En deçà de ces 10 jours, une annulation ou l'absence d'un stagiaire donnera lieu à la facturation de la totalité du coût du stage. Un report de date de formation restera possible, mais fera l'objet d'une facturation d'un montant forfaitaire supplémentaire de 30% du coût du stage.

FACTURATION

Une facture est adressée à l'entreprise ou à l'OPCA à l'issue du stage.

Les frais d'annulation ou l'absence à un stage feront obligatoirement l'objet d'une facture à l'entreprise quelles que soient les modalités de facturation et de prise en charge.

REGLEMENT

Le règlement du prix du stage est à effectuer à l'ordre d'ETT, comptant sans escompte, à la date d'échéance mentionnée sur la facture.

En cas de retard, une pénalité s'élevant à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur au jour de la date de la facture est due.

DROIT ET COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

Le Tribunal de commerce de Brest sera seul compétent en cas de litige.

Toutes les conditions ci-dessus sont réputées acceptées par le client dès lors qu'il a retourné la convention de formation signée.